

<b>Ventes d'immeubles à usage d'habitation</b>	
De 0 à 30.000 €	13% avec minimum de 2800€ TTC
De 30.001 € à 100.000 €	7% TTC
De 100.001 € à 160.000 €	6.30%TTC
De 160.001 € à 200.000 €	5% TTC
Au-delà de 200.001 €	4% maximum

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier

## BAREME D'HONORAIRES DE LOCATION

Pour le **locataire** :

Le total des honoraires est plafonné à un mois de loyer hors charges T.T.C  
dont :

Visite, constitution de dossier et rédaction de bail : 8€ T.T.C maximum le m<sup>2</sup>.

Etat des lieux d'entrée = 3€ T.T.C maximum le m<sup>2</sup>.

Pour le **bailleur** :

Le total des honoraires est plafonné à un mois de loyer hors charges T.T.C  
dont :

Visite, constitution de dossier et rédaction de bail = 8€ T.T.C maximum le m<sup>2</sup>

Etat des lieux d'entrée = 3€ T.T.C maximum le m<sup>2</sup>